



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stages

Question écrite n° 66908

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la non-prise en charge par les ASSEDIC des frais de formation au concours d'aide-soignante dispensé par la Croix-Rouge française. Il souhaite connaître les raisons d'une telle décision.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66908

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5722